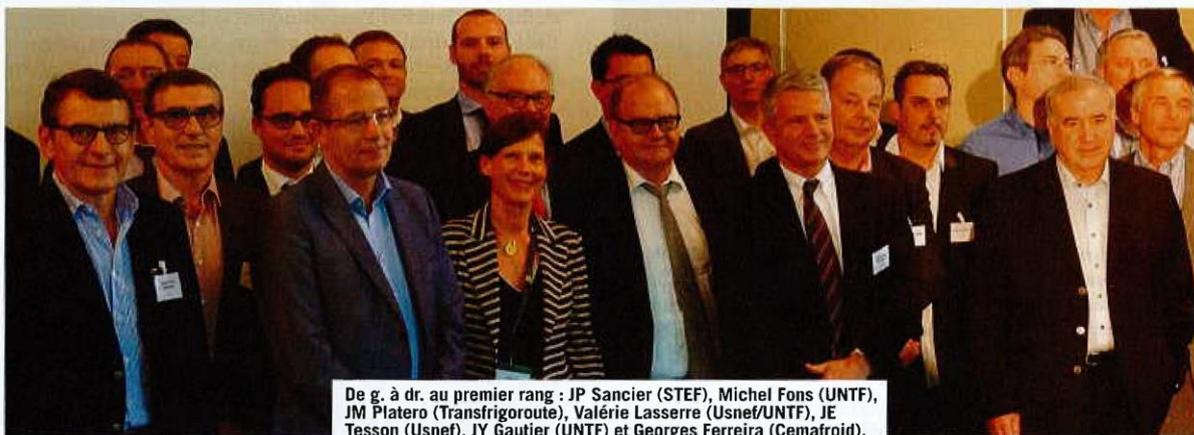


10 FRANCE

REPRÉSENTATION PROFESSIONNELLE

La filière du froid resserre les rangs

Par le biais de l'Usnef, l'UNTF et Transfrigoroute, les opérateurs de la logistique du froid ont, les 2 et 3 juin à Strasbourg, affiché leur proximité. En attendant une bannière unique, les objectifs à court et moyen termes ont été évoqués. Parmi ces dossiers : le coût de l'énergie, la logistique urbaine et la révolution numérique.



De g. à dr. au premier rang : JP Sancier (STEF), Michel Fons (UNTF), JM Platero (Transfrigoroute), Valérie Lasserre (Usnef/UNTF), JE Tesson (Usnef), JY Gautier (UNTF) et Georges Ferreira (Cemafrroid).

Dans leur volonté réciproque de mutualiser leurs moyens et ambitions, les professionnels de la supply chain du froid (transporteurs, entrepositaires, prestataires de services...) et leurs représentants professionnels (UNTF, Usnef et Transfrigoroute) ont fait le plus facile : afficher leur rapprochement. Il leur reste à réaliser le plus difficile qui est de faire vivre la structure commune, dont l'appellation (qui ne sera pas un acronyme) n'a pas encore été trouvée, et de passer à l'action sous cette bannière unique. À Strasbourg, les 2 et 3 juin, à l'assemblée générale commune UNTF-Usnef-Transfrigoroute France, il y avait plus de monde que de coutume. La centaine de professionnels est venue valider le projet de fusion des forces, au nom de la défense et de la promotion de la chaîne logistique du froid. Dans l'immédiat, les trois organisations partagent la même adresse, dans Paris, depuis le 2 mai (L'OT 2834). Jean-Yves Gautier, vice-président de l'UNTF, confirme : « Nous devons apprendre à développer des synergies et à parler d'une seule voix. Une voix claire et représentative, sous un seul emblème, face à nos administra-

tions. Mais pour réussir et trouver nos marques, il nous faut un peu de temps, à l'exemple du rapprochement de la FNTR et de TLF ».

12 000 VÉHICULES

L'UNTF et l'Usnef revendiquent la détention de plus de 12 000 véhicules frigorifiques et l'exploitation de 6,5 millions de m³ d'entrepôts frigorifiques. « Ce rapprochement est logique, confirme un adhérent. De plus en plus de transporteurs possèdent des entrepôts et des entrepositaires achètent des camions ». Les deux journées ont été animées par Philippe Antoine (président de l'UNTF), Jean-Marc Platero (Transfrigoroute) et Jean-Eudes Tesson (président de l'Usnef). « La feuille de route a été définie dans les grandes lignes, a rappelé Jean-Marc Platero, à l'heure de la conclusion du séminaire. À court terme, nous avons à travailler ensemble sur les dossiers à forts enjeux qui concernent la sécurité des produits, le coût de l'énergie et la tolérance sur les températures des produits réfrigérés. À moyen terme, nous devons nous projeter sur la logistique urbaine et la révolution numérique ».

À Strasbourg, les acteurs de la chaîne du froid ont pu phosporer sur cette « révolution numérique ».

Elle transforme et bouleverse les marchés et la concurrence, les modes de consommation, de paiement, de livraison... Avec cette question vitale énoncée par Jean-Eudes Tesson : qui seront nos clients demain ? « Dans cette nécessité d'être imaginatifs et vigilants, il faut admettre que les flux de données sont devenus aussi importants que les flux physiques », note le président de l'Usnef. Dans ce contexte, l'intervention de Samy Kchok, responsable du programme Caravelle chez Carrefour, a hypnotisé l'auditoire. Ce programme logistique au plan national, initié en 2013 et courant jusqu'en 2017, a entrepris une re-

**« QUI SERONT
NOS CLIENTS
DEMAIN ? »**

structuration en profondeur de la supply chain de Carrefour. Elle vise à rapprocher les entrepôts des magasins et donc... des clients. Réduire le nombre de kilomètres et la facture énergétique du plan de transport est l'un des ressorts de la restructuration, que les opérateurs de la logistique frigorifique ont dû intégrer dans leurs propres développements. C'est aussi le cas

avec les contraintes de la RSE (responsabilité sociétale des entreprises) qui modifient la relation entre chargeurs et transporteurs.

Le sujet a donné lieu à une intervention énergique de Philippe Mangeard, président de TK'Blue Agency, une agence de notation du transport de marchandises. « Depuis le 1^{er} octobre 2013, il est fait obligation à tous les professionnels de mesurer et communiquer leurs émissions. Ce qui est la meilleure façon d'inciter les acteurs à baisser leurs émissions ». Le savoir-faire des opérateurs de transport passe désormais par leur capacité à produire des chiffres fiables sur le mieux-disant environnemental et social. Or, selon Philippe Mangeard, l'arbre du CO₂ cache la forêt des critères RSE du transport. « Les transporteurs sont les premiers punis par ce fumigène du CO₂ qui masque les autres externalités négatives. On veut leur imposer des véhicules électriques, certes sans CO₂, mais à combien moins efficaces sur les autres nuisances que sont, par exemple, les particules ou la congestion routière ». Le propos a résonné aux oreilles de plusieurs professionnels du froid appelés à conjuguer développement économique et performance environnementale. ♦

B. B.